

tdg.ch

Bilan des conseillers d'Etat genevois: Fabienne Fischer, une ministre en probation

Eric Budry, Marc Bretton

8–11 minutes

Entrée en cours de législature, la ministre Verte suscite des réactions mitigées. Son orientation écologiste hérisse les milieux économiques.



Publié aujourd'hui à 05h05





Le 1^{er} avril 2022, la conseillère d'État Fabienne Fischer prenait la parole devant la Chambre du commerce, de l'industrie et des services (CCIG) à l'occasion de la visite du conseiller fédéral Guy Parmelin.

LUCIEN FORTUNATI

C'est la petite dernière du Conseil d'État. La magistrate Verte Fabienne Fischer n'a en effet pas été élue avec ses pairs en 2018, mais au printemps 2021, après une élection partielle provoquée par la démission de Pierre Maudet. La rançon politique de l'affaire Maudet, c'est elle. Au terme d'une campagne haletante, cette candidate pratiquement inconnue s'impose face au magistrat,

désormais exclu du PLR. Naturellement, elle sollicite les électeurs pour un deuxième mandat le 2 avril.

«Il ne faut pas oublier que ne disposer que de deux ans pour faire ses preuves, ce n'est pas une situation facile.»

Pierre Eckert, député Vert, membre de la Commission de l'économie

Se faire un nom tel a été le premier le défi posé à cette avocate, également historienne. Y a-t-elle réussi? Certainement. Mais en mission dans un secteur dans lequel la droite et les milieux économiques tiennent le haut du pavé depuis toujours, elle dérange. Alors que le ministre Vert David Hiler, chargé des Finances, avait tenu ses mêmes acteurs sous le charme, elle les hérissé sans que la gauche ne vole forcément à son secours. Pourquoi? C'est ce qu'on va voir.

Le casse-tête Uber

Son vrai baptême du feu remonte à l'été 2022. Rappelons le contexte: l'entreprise Uber est active à Genève depuis 2015. Son modèle repose sur un service bon marché et facile d'accès financé par une taxe sur les courses. Elle ne se considère pas comme

employeuse, mais comme intermédiaire et ne paye ni la TVA ni le temps d'attente, pas davantage des frais professionnels et des cotisations aux assurances sociales des chauffeurs.

En 2020, sous la houlette de son prédécesseur en charge de l'emploi, Mauro Poggia, l'État estime que les personnes travaillant pour Uber et Uber Eats sont des salariés. L'entreprise est priée d'en tirer les conséquences sous peine de se voir interdire toute activité. Elle fait recours au Tribunal fédéral. À l'été 2022, la justice rejette le recours d'Uber, qui est dès lors sommé de se mettre en règle. En novembre, un accord est trouvé: Uber va devoir payer 35 millions pour apurer le passé.

Un succès pour Fabienne Fischer? Factuellement oui, puisque Genève est le seul canton à avoir encadré Uber, mais les commentaires sur ce dossier, même à gauche, ne sont pas très chaleureux. En cause, les indemnisations aux chauffeurs jugées insuffisantes. «Sa gestion du dossier, très complexe, nous laisse un peu perplexe», explique par exemple Davide de Filippo, le président de la Communauté genevoise d'action syndicale et représentant du SIT. Quant à l'association des taxis traditionnels, elle lui reproche d'avoir permis à Uber de continuer son activité.

Une tâche délicate

La grande affaire d'un ministre de l'Économie, c'est de répondre aux soucis des entreprises. À Genève, Carlo Lamprecht, Pierre-François Unger, Pierre Maudet, Nathalie Fontanet, qui se sont succédé au poste depuis vingt ans, ont été diversement appréciés. Mais leur ancrage politique à droite n'a jamais fait douter les patrons de leur attachement.

Pour Fabienne Fischer, la mission est plus délicate. D'autant que la magistrate n'hésite pas, à l'occasion, à planter quelques banderilles, comme à la rentrée des entreprises de la FER en août dernier où elle rappelle «l'immense effort de solidarité des contribuables» à l'égard des entreprises pendant la crise Covid et le fait que «3200 entreprises ont bénéficié de 2020 à 2022 de plus de 500 millions de francs d'aides à fonds perdu».

«Une ministre de l'Économie doit être ministre de toutes les entreprises, déplore d'autre part Vincent Subilia, directeur de la CCIG. Or certaines d'entre elles, notamment les multinationales, ont le sentiment d'évoluer dans un monde très éloigné des préoccupations de la magistrate, alors que, par exemple, elles ne l'ont pas attendue pour agir en matière de durabilité.»

Vraiment? «J'apprécie sa tentative de réorienter l'économie sans détruire l'existant, relève le député Vert Pierre Eckert. Et ce ne sont

pas que des paroles! J'en veux pour preuve les 66 millions destinés à soutenir les entreprises dans leur transition énergétique. Il ne faut pas oublier que ne disposer que de deux ans pour faire ses preuves, ce n'est pas une situation facile.»

Fâcheries syndicales

Dans les autres partis, les réactions sont mitigées. Sans surprise, l'UDC et le MCG ne sont pas séduits: «C'est une magistrate dogmatique, dépendante de ses cadres pour répondre aux questions pointues, regrette Françoise Sapin (MCG), qui siège à ses côtés en commission de l'économie. Elle s'améliore, mais a commencé avec beaucoup de handicaps, puisqu'elle n'était ni députée, ni élue, ni active dans l'économie.»

Et on ne peut pas dire que la gauche se presse au portillon pour la soutenir. «Mais pourquoi donc la droite en veut-elle tellement à Madame Fischer, s'interroge rhétoriquement Davide de Filippo de la CGAS. Son département reste à l'écoute du patronat et orienté plus vers les besoins des entreprises que des travailleurs. Quant aux sanctions de l'OCE infligées aux chômeurs, elles n'ont baissé ni en nombre, ni en intensité. Par ailleurs nous avons été très déçus de l'absence de soutien du Conseil d'État à notre initiative

pour créer 1000 emplois.»

Alors, pas de points positifs? Ah, si: «La position de la magistrature est très ferme sur le salaire minimum, la surveillance du marché du travail et la suspension des chantiers en cas de violations crasses», se félicite le syndicaliste.

Les réponses de Fabienne Fischer

Fabienne Fischer, des associations patronales vous reprochent de ne pas vous préoccuper des certaines entreprises comme les multinationales. Votre réaction?

Il y a deux ans, j'ai fait basculer le Conseil d'État à gauche. Pour la première fois à Genève, le Département de l'économie et de l'emploi est en mains Vertes. Il ne faut donc pas s'étonner que les candidats ou élus de droite qui dirigent certaines associations patronales fassent plus d'idéologie que d'économie à l'approche des élections.

Mais quand il s'agit de mener des actions ensemble, hors période électorale, nous travaillons la main dans la main. Quant aux multinationales, j'ai toujours dit que j'étais la ministre de toutes les entreprises genevoises, grandes ou petites! Ce n'est pas une

question de taille mais de modèle économique: celui de la transition vers la durabilité pour rester concurrentiel et répondre à l'urgence climatique. Les associations économiques comme Après-GE ou la Fédération suisse des entreprises (FSE) partagent ce point de vue.

Les syndicats estiment que vous n'avez pas été assez ferme avec Uber. Que leur répondez-vous?

Que c'est la première fois en Suisse qu'Uber reconnaît sa responsabilité d'employeur. Que cela lui coûtera plus de 35 millions de francs uniquement pour solder le passé: pour indemniser ses anciens chauffeurs pour les kilomètres parcourus et les cotisations sociales non payées. C'est une première en Suisse, mais je n'en reste pas là. La mise en conformité de plusieurs entreprises tierces utilisant l'application Uber est exigée par mon département et les procédures sont en cours.

Quelle est la réalisation dont vous êtes la plus fière?

La lutte contre le travail au noir avec la révision de la loi sur l'inspection et les relations du travail (LIRT), acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil au début de ce mois. Les entreprises sont immédiatement suspendues en cas d'infraction grave sur les chantiers. Je suis très fière de cette loi. Cela démontre aussi que la méthode fondée sur le dialogue social fonctionne bien. Merci aux

syndicats et au patronat d'avoir travaillé ensemble et conjointement avec mes services.

Quel est le projet qui vous tient à cœur mais que vous n'avez pas encore pu mener?

Sur le plan de l'emploi, j'ai agi pour limiter les sanctions sur les chômeuses et chômeurs. Mais je veux en faire davantage et proposer une refonte de la politique de l'emploi. J'aimerais développer les possibilités de suivre une formation qualifiante pour leur permettre de retrouver du travail. Une nouvelle législature ne sera pas de trop.

Eric Budry est journaliste, rattaché à la Tribune de Genève, et couvre plus spécifiquement la politique cantonale. Détenteur d'un master en sciences politiques de l'Université de Genève, il a œuvré dans différents journaux avant de rejoindre le quotidien genevois en 2000. [Plus d'infos](#)

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004. [Plus d'infos](#)

[@BrettonMarc](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

